



INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

I B P T

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT publie les statistiques du secteur des communications électroniques 2014

Bruxelles, le 17 juillet 2015 – L'IBPT a publié aujourd'hui les statistiques annuelles se rapportant au secteur des télécommunications. Il ressort du contexte général du marché de 2014 que les chiffres d'affaires ont diminué mais que les opérateurs ont largement continué à investir. Pour la première fois, le trafic SMS enregistre une baisse tandis que l'utilisation de l'Internet mobile connaît une hausse significative. La Belgique reste en tête du classement européen en matière de déploiement de la large bande fixe à haut débit, avec une vitesse supérieure à 30 Mbps. Le marché belge de la télévision numérique poursuit sa croissance.

1. Contexte du marché : chiffres d'affaires à la baisse, montant record des investissements

- L'année 2014 est clôturée avec **une baisse du chiffre d'affaires de 274,3 millions d'euros pour retomber à 8,101 milliards d'euros**, soit -3,3% sur une base annuelle. La pression sur les revenus fixes et mobiles (respectivement - 1,1% et - 4,3 %) ne peut pas être compensée par le segment TV qui enregistre pour la première fois une baisse de revenus (- 1,5 %). Alors que les revenus de gros générés par les communications fixes et mobiles s'avèrent inférieurs de 7,2 % par rapport à 2013 (951 millions d'euros), les revenus de détail de ces services diminuent de 2% pour retomber à 6 071 millions d'euros.
- En 2014, un **montant record a été investi dans l'infrastructure de télécommunications**. Les opérateurs télécoms belges réunis ont investi 1 483 millions d'euros contre 1 439 millions d'euros en 2013. Les dépenses d'investissement élevées, qui représentent 21,1% du chiffre d'affaires généré par les télécommunications, sont liées à la croissance du trafic de données mobiles et à la poursuite du déploiement d'un réseau 4G national en plus des investissements réalisés dans le but d'augmenter la vitesse des réseaux fixes.
- La demande de main d'œuvre continue à régresser. Fin 2014, les opérateurs télécoms emploient **18 247 équivalents temps plein** pour la fourniture de services de télécommunications, c.-à-d. 348 de moins sur une base annuelle.

2. Téléphonie mobile : plus de minutes d'appel, moins de SMS, prix moins élevés

- Fin 2014, l'on dénombrait au total 13,89 millions de cartes SIM actives. Sur une base annuelle, cela représente une augmentation de 4,9%. Avec **15,85 milliards de minutes d'appel**, les clients d'opérateurs de réseau mobile belges et de MVNO passent beaucoup plus d'appels qu'en 2013 (+4,8%). Par carte SIM active, l'on compte en moyenne 105 minutes d'appels par mois. Les appels vers des réseaux mobiles constituent la majeure partie du nombre total de minutes d'appel (83%) et la part des appels on-net vers des clients du même réseau mobile recule de 46% à 43%.

- Comparé à 2013, le **prix moyen d'une minute d'appel** par un abonné d'un opérateur de réseau mobile belge (MVNO non compris) a **baissé de 8,5%**. Alors qu'un appel mobile coûtait encore en moyenne 10,7 cents par minute en 2012, ce chiffre retombe en 2014 à 10 cents/minute.
- Le **trafic SMS enregistre pour la première fois une baisse** : avec 24,97 milliards de SMS envoyés en 2014, ce sont 1,02 milliard de messages en moins qui ont été envoyés par rapport à 2013. Par carte SIM active, en moyenne 166 SMS sont envoyés par mois. Le prix d'un SMS devient en moyenne 4% moins cher pour retomber à 1,48 cents par SMS.
- Le **chiffre d'affaires mobile** des trois MNO et du Full MVNO Telenet retombe, avec 176,5 millions d'euros de moins, à 3 554 millions d'euros. Le volume de SMS à la baisse explique en grande partie la diminution des revenus de détail générés par les services mobiles (-6,4% pour un total de 2 012 millions d'euros). Mais les revenus générés par la voix mobile poursuivent également leur régression : -10% pour un total de 1 297 million d'euros.

3. Large bande mobile : l'utilisation augmente fortement, plus grande baisse des prix absolue

- Le **nombre de cartes SIM large bande a augmenté** de 720 250 pour un total de 6 440 133. La pénétration de la large bande mobile atteint 57,5%. Dans le classement européen de juillet 2014, la Belgique occupe la 21e place. Elle occupait déjà celle-ci en juillet 2013.
- **Les données mobiles enregistrent une forte hausse** : 23,45 millions de gigaoctets ont été consommés en 2014, contre 10,16 millions de gigaoctets en 2013 (+131%). L'utilisation mensuelle moyenne par carte SIM active comprenant des données mobiles chez les MNO est de 285 Mo.
- Les données mobiles enregistrent la **plus grande baisse de prix absolue** : -2,2 cents/Mo pour retomber à 2,1 cents/Mo (diminution de prix de -51%). L'augmentation des revenus générés par les données mobiles (+11%) ne parvient toutefois pas à compenser la baisse des revenus générés par les SMS et la voix.

4. Téléphonie fixe : pénétration stable, moins de minutes d'appel

- Avec 3,041 millions d'abonnements résidentiels pour la téléphonie fixe, le **pénétration de la téléphonie fixe** atteint **66%** fin de 2014. Contrairement à la tendance à la baisse constatée dans plupart des autres pays européens, la pénétration en Belgique est stable. La régression de la pénétration en Belgique est un phénomène limité en raison de la vente croissante d'offres conjointes, comprenant la téléphonie, et les offres de téléphonie illimitée à un tarif mensuel fixe.
- Le volume de la téléphonie vocale fixe comporte en 2014 **10,58 milliards de minutes**, soit 7,4 % de moins qu'en 2013. Les appels nationaux entre réseaux fixes représentent avec 70% la majeure partie du nombre total de minutes vocales, suivis des appels nationaux vers des réseaux mobiles (18%). La part du trafic vocal fixe sortant international diminue de 13% à 12%.

5. Large bande fixe: La Belgique en tête, avec une vitesse supérieure à 30 Mbps

- En 2014, le **nombre de lignes large bande fixes** a augmenté avec 182 283 raccordements. Pour la première fois, le cap des 4 millions de lignes est franchi pour un total de 4 011 201 (pourcentage de croissance de 4,8%). Avec 34,7 lignes par 100 habitants, la Belgique occupe la 6e place du classement européen de juillet 2014.
- Les lignes large bande avec une vitesse annoncée **supérieure à 30 Mbps sont de plus en plus populaires**. 74% du nombre total de lignes large bande fixe possèdent fin 2014

une vitesse annoncée supérieure à 30 Mbps. Avec une part de 73% en juillet 2014, la Belgique se situe en tête du classement européen. Les lignes large bande avec une vitesse supérieure à 100 Mbit/s restent marginales. Ces connexions ultra-rapides ne représentent que 14% du nombre total de lignes en Belgique.

- **Depuis fin 2013, le câble est la technologie large bande fixe la plus utilisée.** Avec 51,2%, le câble accroît sa part marché de 0,2 points de pourcentage en 2014. DSL occupe la deuxième place avec une perte de part de marché de 48,7% à 48,5%.

6. Offres conjointes et TV : les services mobiles constituent la principale composante des offres conjointes, les revenus générés par la TV augmentent

- En 2014, le nombre d'abonnés résidentiels à une offre conjointe augmente de 65 177 pour atteindre 2 834 736. Deux offres conjointes représentent plus de 10% du nombre total d'offres conjointes : l'offre conjointe téléphonie et large bande mobiles (62,7%) et l'offre conjointe comprenant la large bande fixe, la télévision numérique et la téléphonie fixe (16,7%).
- Fin 2014, le nombre d'**offres conjointes combinant les composantes fixes et mobiles est estimé à 909 394**, soit une part de 31,8% du nombre total d'offres conjointes. Si l'on ajoute les offres conjointes combinant la voix et la large bande mobiles, le nombre d'offres conjointes avec une composante mobile atteint 5 716 900, soit 74,6% du nombre total d'offres conjointes.
- Le **marché belge de la télévision numérique poursuit sa croissance** : +4,5% sur une base annuelle pour un total de 3 721 579 abonnés à la TV numérique fin 2014. Les revenus générés par la TV numérique (droits d'auteurs non compris) ont augmenté en 2014 de 5,5% pour un total de 853 millions d'euros. L'augmentation du nombre d'abonnés numériques et le fait que les opérateurs de TV numérique parviennent à leur vendre davantage de services en dehors du service de base (comme des films à la demande) ont un impact positif sur cette évolution du chiffre d'affaires.

Pour de plus amples informations (à l'attention des journalistes), prière de contacter :

Dirk Appelmans
Porte-parole
Tél. : 02 226 87 67

Plus d'infos : www.ibpt.be
IBPT
Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35
1030 Bruxelles
Tél. 02 226 88 88 - info@bipt.be